

DIRECTION

## INVENTAIRE

I. 3177

Des Biens dépendant d<sup>(1)</sup> de la Fabrique  
de l'Église Paroissiale de Jouy le Châtel

Dressé en exécution de l'art. 3 de la loi du 9 décembre 1905.

L'an mil neuf cent six, le *Vingt quatre février* à *10 heures*  
du *matin*

En présence de MM.<sup>(2)</sup> *Pilot* Maire de la Commune  
de *Jouy le Châtel* et *Steury* garde champêtre  
de la Commune de *Jouy le Châtel*

Monsieur le *Curé*, présent au moment des opérations  
(*surestimation*) mais déclarant ne pouvoir le signer par ordre de Monseigneur  
Nous soussigné (nom)<sup>(3)</sup> *Dodeman* Receveur à *Jouy le Châtel*

dûment commissionné et assermenté, spécialement délégué par le Directeur  
des Domaines, à *Melun*

Avons procédé, ainsi qu'il suit, à l'inventaire descriptif et estimatif  
des biens de toute nature détenus par la Fabrique  
*Paroissiale de l'Église de Jouy  
le Châtel*

(1) La fabrique paroissiale de..... ou la mense curiale de..... ou le conseil presbytéral de.....

(2) Indiquer les noms, qualités et demeures des comparants. S'il y a des défallants, on ajoutera : et en l'absence de M. (nom et qualité du défallant) qui ne comparait pas, bien qu'il ait été dûment convoqué ainsi qu'il résulte de (le procès-verbal de notification) annexé au présent inventaire.

Si l'inventaire est dressé en présence de témoins, on dira : En présence de MM. (nom, profession et demeure), témoins requis en l'absence de MM..... qui ne comparaissent pas bien que...etc.

(3) Inspecteur, Sous-Inspecteur ou Receveur Domaines à.....

CHAPITRE I<sup>er</sup>. — BIENS d<sup>(1)</sup> e la fabrique

N <sup>o</sup> D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.	
1	grande nef et bas-côté - Cinquante-quatre bancs à 2 et 3 places avec dossier et marchepied en bois de chêne, blanc et sapin	150	.
2	15 bancs portatifs en bois de sapin	12	.
3	2 grands tréteaux en chêne à 4 pieds	5	.
4	2 autres petits tréteaux, chêne et bois blanc	2	.
5	1 bancard pour les morts à 4 pieds en chêne (catafalque)	2	.
6	1 bancard entièrement d'enfant en bois blanc peint	2	.
7	1 chaise paille en bois ordinaire	2	50
8	1 prie Dieu en paille	2	50
9	avant chœur 4 stalles sont 2 à 8 places et deux à 5 places en chêne avec dossier et siège mobile	100	00
10	1 harmonium en chêne, marque Sumont 2 jeux à 2 pédales à son flet et son support	75	.

(1) La fabrique, la mense, le conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes  
dont l<sup>(1)</sup> n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.	
11	1 tabouret en chêne recouvert en velours rouge, à 4 pieds	1	.
12	2 autres tabourets recouverts velours rouge	1	.
13	4 prie Dieu en paille avec appui	2	.
14	1 Banc en chêne ord <sup>re</sup>	0	50
15	3 prie Dieu en paille	1	.
16	1 bannière de communion, mobile environ 3 mètres 50 en chêne peint	1	.
17	1 marchepied - même longueur	0	50
18	1 harmonium « Alexandre » 2 jeux en chêne à 2 pédales	1	50
19	1 tabouret chêne recouvert velours rouge	1	.
20	1 tapis et -carrié bois ordinaire	0	20
21	2 prie Dieu en paille	1	.
22	1 Lutrin chêne sculpté (hauteur 2 mètres) et son pupitre (6 faces en bas représentant différentes statuettes sculptées (trois faces au dessus mêmes sculptures	1	100
23	1 confessional en chêne ord <sup>re</sup>		

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I<sup>er</sup>. — BIENS d<sup>(1)</sup>e la fabrique

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
	- grille en bois, renfermant au milieu une planche mobile comme siège et les deux côtés également avec marchepieds mobiles	20
24	2 portraits encadrés bois noir	1
25	1 pupitre bois blanc peint à trois pieds, hauteur 1 <sup>m</sup> 50	0 50
26	Dans le sanctuaire - Un fauteuil chêne sculpté ordinaire recouvert en velours rouge avec dossier et appui bras	9
27	1 planche de support mobile en chêne 2 mètres environ largeur 1 m 30 environ	0 50
28	1 Credence - chêne sculpté recouverte en marbre noir mélangé à 2 pieds fixée au mur par des clous	9
29	1 credence en bois ord <sup>re</sup>	0 50
30	1 échelle, forme échelle double à 10 gradins, hauteur 2 mètres environ	9
31	Dans l'Armoire formant corps avec l'autel 6 missels	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

*la fabrique*

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes  
dont l<sup>(1)</sup> n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.	
	receuverts en cuir sont 8 avec carrés, hauteur 0,10 à largeur sur 0,40	0	50
32	1 clochette en bronze avec son battant, diamètre 1 centimètres.	1	,
33	1 autre petite clochette métal argente sans battant et cassée	0	20
34	1 -Centure de fond en cruisé avec voise blanche et bordure blanche	1	,
35	1 Décor en étoffe noire	2	50
36	1 chemise en étoffe coton violet pour couverture d'autel	0	50
37	Canon d'autel, cadre en bois noir avec filet argenté	0	50
38	1 Tapis couvre autel en laine entouré de franges	0	50
39	1 Canon d'autel cadre bois doré	1	"
40	1 porte missel bois ordinaire	0	50
41	6 chandeliers hauteur 0,80 en cuivre doré et leurs souches	40	00
42	4 chandeliers cuivre doré et leurs		

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

# CHAPITRE I<sup>er</sup>. - BIENS d<sup>(1)</sup>e la fabrique

N <sup>o</sup> D'ORDRE	DESIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.	
	benches hauteur 0 50	10	,
43	2 chandeliers cuivre doré et leurs benches hauteur 0 45	3	,
44	2 chandeliers cuivre doré et leurs benches hauteur 0 45	2	,
45	4 Vases faïence bleu	1	,
46	4 bouquets soies avec fleurs blanches en plumes et feuilles en papier	1	,
47	1 patène en cuivre argenté et chiffre bronze vernis	0	50
48	1 sonnette en cuivre doré	0	50
49	1 navette à encens, métal argenté et sa cuillère	0	50
50	Une croix de procession, manche en bois peint noir, croix métal argenté hauteur 2 m 10 environ	1	"
51	1 bénitier zinc et goupillon zinc, manche en bois	0	20
52	1 croix de tabernacle cuivre doré hauteur 0 80	1	,
53	1 éteignoir manche bois orné	0	50
54	1 tapis laine à fleurs gris		

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

la Fabrique

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes  
dont l<sup>(1)</sup> n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.	
	rouge, 4 mètres sur 6	2	
54 <sup>2</sup>	1 lustre ordinaire, cuivre doré à 6 bougies avec support de veilleuse à 3 chaînettes - hauteur totale 1 mètre	55	
55	1 lustre cristal à 1 rang de huit bougies et 1 rang de 9 - hauteur 1.80	5	
56	(Autel de la <sup>St</sup> Pierre) 4 chandeliers cuivre argenté et deux souches hauteur 0.40	5	
56 <sup>2</sup>	1 Tapis d'autel lustrine violette doublé	0	50
57	1 nappe d'autel en coton et guipure	0	50
58	1 tapis lainage (2 mètres largeur longueur 4 mètres)	2	
59	1 lustre lampe forme ronde cuivre doré et veilleuse	1	
60	5 lampes à essence à 1 branche et deux globes	5	
61	(Autel <sup>St</sup> Joseph) 4 chandeliers cuivre doré hauteur 0.50 deux souches	10	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

# CHAPITRE I<sup>er</sup>. - BIENS d<sup>(1)</sup> de la fabrique

N <sup>o</sup> D'ORDRE	DESIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
62	1 Croix de tabernacle, cuivre doré hauteur 0.70	2 .
63	1 nappe d'autel (dessus table) avec dentelle au crochet	0 50
64	1 Canon d'autel, bois doré	1 .
65	(Avant chœur) 2 chandeliers cuivre argenté	1 .
66	1 croix de tabernacle cuivre argenté	1 .
67	1 bannière, fonds noir & blanc avec broderie et frange doré Statue de la Vierge	1 50
68	1 bannière, fonds noir & blanc avec broderie et glands, très mignonne	5 .
69	(Autel Notre-Dame des Sept Douleurs) 2 vases porcelaine hauteur 0.25 <sup>m</sup> avec fleurs en papier	2 .
70	1 vase porcelaine bouquet ordinaire avec bouquet de roses en papier	1 .
71	1 vase porcelaine avec pied mobile hauteur 0.40 <sup>m</sup>	1 .

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.



*La Fabrique*

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes  
dont l<sup>(1)</sup> ..... n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.	
71 <sup>bis</sup>	2 porte bouquets faïence dis <sup>se</sup>	0	50
72	2 coussins porte couronne avec globe et pied, franges dorées, velours rouge	2	"
73	1 armoire à 4 portes fixée au mur en bois blanc peint rouge	2	"
74	1 armoire à 2 portes fixée au mur en bois ordinaire peint	1	"
75	1 armoire à 1 porte fixée au mur bois ordinaire peint (Les trais fixés au mur)	1	"
76	1 buffet étagère à 2 grandes portes et 2 petites portes	4	"
77	9 nappes d'autels en toile fine et dentelles	9	"
78	3 robes en toile fine avec guipure en bas	15	"
79	18 Surplis en coton ordinaire	18	"
80	5 Surplis grands	10	"
81	2 nappes de communion en toile, petites	1	"
82	2 nappes de communion en toile grandes	4	"

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.	
83	Linges servant à la célébration des cultes en toile fine de différentes dimensions 1 boîte	5	s
84	1 Ornement blanc complet	10	.
85	1 — — — — drap d'or complet	15	s
86	2 Salmatiques en drap d'or complet	20	s
87	1 Ornement en drap d'or très vieux	3	s
88	2 Ornements complets Vert et Violet	12	s
89	2 Ornements complets rouges	15	s
90	2 " " " " noirs	20	s
91	2 Salmatiques complets noir	60	s
92	1 Paile huméral D <sup>5</sup>	1	.
93	1 Ceinture entière noire pour enturements en lainage ordinaire noir longueur 58 mètres	50	s
94	1 Portière en lustrine noire avec franges blanches	5	s
95	2 brassards de portières sans franges blanches	1	.
96	Ceinture à fond rouge pour le fond		

MONTDIER. — IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE GROS-PADENEZ. N° 445 1er Recv.

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc!

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
	du Sanctuaire	50
97	Centaine de Dais en soie moirée blanche avec franges d'or	10
98	Parurets blancs (4)	4
99	1 robe de chambre en tulle, bas en guipure	3
100	1 Chape noir complète point entièrement	4
101	1 Chape bleu complète violette	4
102	1 Navette métal argenté et sa cuillère	1
103	2 Encensoirs cuivre argenté	6
104	1 Croix cuivre argenté hauteur 0,5	3
105	2 burettes et le plat en argent	20
106	2 " " plat métal argenté, burette en verre taillé	6
107	Burette pour extrême onction en argent	2
108	4 Chandeliers cuivre argenté à colonnes usées hauteur 0,40 m	8
109	4 chandeliers cuivre argenté hauteur 40 cm	8
110	1 Croix de tabernacle cuivre doré h: 0,60	3

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.	
111	2 Candélabres à 3 branches cuivre doré hauteur 0 55	5	.
112	2 Candélabres à 7 bougies cuivre vernis hauteur 0 55	10	.
113	2 appliques cuivre doré à 1 branche avec bouquet même métal à 8 lumières	16	00
114	8 boutanes d'enfants se chant laine rouge	20	.
115	8 buplis d'enfants se chant coton sans garniture	8	.
116	8 calottes d'enfants de chant laine rouge	2	.
117	20 paroisseries notés de différentes grandeurs	1	.
118	2 canons d'autel bois doré mais très vieux	1	.
119	1 Christ et sa croix en bois à vieux platre	0	10
120	3 bourses velours	3	.
121	1 bénitier portatif à métal argenté, fonds en zinc avec goupillon manche en bois	3	.

MONTDIER. — IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE GROSSELET N° 445 1er Recev.

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

*la fabrique*

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes  
dont l<sup>(1)</sup> n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
122	1 porte pain linit en bois ord <sup>re</sup> - peint	1
123	9 tableaux plinths différentes grandeurs cadre noir et doré et bois ordinaire représentant divers personnages	50
124	1 Tableau du fond de sanctuaire 2 <sup>m</sup> hauteur sur 1. 1/2 largeur	15
125	14 Tableaux de chemin de croix en toile peinte, très ordinaires cintrés du haut, hauteur au milieu 1 3/4 largeur 0 9 5	100
126	1 Statue de la St <sup>e</sup> Vierge et l'enfant plâtre ordinaire garnie d'un médaillon	20
127	1 Statue de St <sup>e</sup> Joseph en plâtre	20
128	1 Statue de St <sup>e</sup> Aubin, plâtre peint	25
129	1 Statue du Sacré-Cœur et son piédestal en plâtre avec peint et doré	25
( Cette Statue est réclamée par le curé qui en revendique la propriété )		
130	9 Statuettes en plâtre peint	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

# CHAPITRE I<sup>er</sup>. — BIENS d<sup>(1)</sup> de la fabrique

N <sup>o</sup> D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.	
	représentant divers personnages	5	.
131	1 groupe N. S. des 7 Douleurs plaque ordinaire	200	.
132	Font baptismaux en pierre tendre à 2 compartiments fermant à clef et la nappe se recouvrant	6	.
133	1 plaque marbre blanc (Nom Liequin) Le prêtre présent en revendique la propriété.	10	.
134	1 plaque marbre blanc (Nom Sylvestre)	3	.
135	— " — " — " ( — 50 )	3	.
136	2 chandeliers <sup>marbre</sup> blanc (largeur 0 20 sur 0 20)	2	.
137	1-Tableau représentant « Jésus couronné d'épines » Cadre en bois noir avec filet doré	3	.
138	1-Tabouret, 2 grandes portes, 2 petites, bois blanc peint	5	.
139	1 chaire à prêcher, chêne sculpté abat-voix avec escalier tournant, offerte par M <sup>me</sup> Sylvestre, siège mobile	150	.
140	1 fontaine Dieu, chêne	5	.

MONTDIER. — IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE GROS-RODIER. N<sup>o</sup> 445 ter RENOY.

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

la fabrique

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes  
dont l<sup>(1)</sup> n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
141	4 fenêtres, 1 <sup>re</sup> aux armes de Monseigneur 2 <sup>e</sup> aux armes de St. Louis de France 3 <sup>e</sup> aux attributs de St. Paulin patron de la paroisse, 4 <sup>e</sup> aux attributs de St. Esprit, dont la propriété est revendiquée par le desservant ainsi que la réparation et garnitures	12.00 "
142	10 vitraux ordinaires, dont 1 offert par M <sup>me</sup> Desbunes	10.00 "
143	1 Vitrail, dont la propriété est revendiquée également par le desservant	1.50 "
144	2 armoires bois ordinaire avec rayons et 2 placards	10 "
145	52 vases différentes dimensions en porcelaine et faïence	12 "
146	1 balsa, 1 brosse 1 plumbeau	1 "
147	1 corbeille à fleurs avec pied	0 50
148	Monture de dais complète	3 "
149	1 Tête de loup	1 "
150	1 Secan et son bras	1 "
151	3 tapis courant en cuir l'argent de 1 mètre	10 "

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I<sup>er</sup>. - BIENS d<sup>(1)</sup> de la Fabrique

N <sup>o</sup> D'ORDRE	DESIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.	
152	Vieux tabernacle, bois divers, baton de bannière etc	2	,
153	Vieux bouquets de fleurs	0	10
154	1 Vieux bahut chêne ordinaire renfermant accessoires de garnitures d'autels	1	50
155	2 colonnes en bois peint	2	,
156	2 candélabres fleurs à 3 bougies cuivre doré	4	,
157	2 8 <sup>o</sup> à 3 bougies, cuivre ordinaire	2	,
158	1 Exposition en cuivre doré mélangé émail à 4 colonnes simples	50	,
159	Baton de N <sup>o</sup> Aubin en bois doré, et 3 statuètes en bois doré	5	,
160	1 Cierge pascal et sa garniture dans une armoire en bois ordinaire	1	,
161	« Au clocher » 1 cloche, environ 1.30 de diamètre au nom de Farnier frères, fondeur à Raliéant Verges posée sur charpente en bois	500	,
162	1 horloge à 1 seul cadran au		

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.



N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
	nom de Nict, rue Maugon 10 Paris 1 seul cadran	1.00
163	Tringles en fer creux pour support de garnitures de tentes et matras (46 mètres)	28
	— — —	
	Tous les objets servant à l'exercice du culte, calices, ciboires, patènes, nasses avec des huiles, Osterioir ayant été volés il y a quelques mois, les tabernacles ouverts par le prêtre avant le commencement des opérations, ne contiennent absolument rien	
	Les troncs ayant été volés au même moment ne sont pas remplacés	
164	1 Registre des délibérations	
165	2 Extraits d'inscription de rentes sur l'Etat N° 0 675957 de F. 3200 et N° 0 675958 de F. 2500	
	— — —	
	D'après le registre journal de Caisse il existe une somme en	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

# CHAPITRE I<sup>er</sup>. - BIENS d<sup>(1)</sup>e la fabrique

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.	
	caisse de 11.03 en soldes qui nous a été représentée		
166	Autel - En bois peint, longueur 4 mètres hauteur 1.50 gradins 3 - 2 gradins au dessus encadrant le tabernacle en bois peint avec 2 colonnes de côté	100	
166 <sup>bis</sup>	Autel de la Ste Vierge en bois peint, longueur 3 <sup>m</sup> avec tabernacle en bois ordinaire peint	75	
167	Autel St Joseph, même forme et mêmes dimensions	75	
168	1 Lampe en cuivre vernis ordinaire	10	
169	Boite à bannières en bois ordinaire peint	2	
170	1 bénitier pierre ordinaire forme coquille	0	50
171	Or Sanctuaire, boiserie circulaire montant à hauteur des fenêtres.	20	00
172	Grille de communion en fonte; rampe en bois avec fonte	10	00

MONTODIEF. — IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE GROU-FADENET. N° 445 ter RECOY.

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.



## DÉCLARATION CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF

La fabrique de l'Église Paroissiale  
de Jouy-le-Châtel ne possède aucun  
bien foncier mais seulement des titres de  
rentes sur l'État inscrites ci-dessus.

Il n'existe pas d'armoires à 8 clefs, les  
troues ayant été volés, les réparations n'ont  
pu être faites faute de ressources.

Les registres de baptême, mariages existent  
depuis 1820.

Il n'existe aucune autre pièce d'archives.

L'inscription de rente sur l'État  
N° 608.395, bien qu'au nom de la Paroisse  
appartient au bureau de bienfaisance de Jouy-  
le-Châtel qui en encaisse les revenus et ne figure  
pas dans les recettes des comptes de la Fabrique

V. n° 16)

## OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Aucun délégué ne s'est présenté aux opérations de l'inventaire.

Il est joint à l'appui du présent inventaire une protestation sur acte de l'assesseur.

(1) Le présent inventaire et le classement qu'il comporte sont établis tous droits et moyens de l'État et des parties réservés.

Sur notre réquisition, MM.

ont déclaré qu'à leur connaissance il n'existe pas d'autres biens susceptibles d'être inventoriés que ceux portés au présent procès-verbal.

MM.

requis par nous de déclarer qu'à leur connaissance il n'existe pas d'autres biens susceptibles d'être inventoriés que ceux portés au présent procès-verbal, ont refusé de faire cette déclaration.

En conséquence nous avons clos le présent inventaire contenant 4 rôles, renvoi et — mots rayés, le 24 février 1906 à 3 heures 1/2 du soir, et après lecture faite, nous l'avons signé avec MM.

Pilot, Maire et Fleury garde champêtres

ou bien, nous l'avons signé seul, les comparants ayant refusé de le revêtir de leur signature.

Signé: Dodeman Pilot Fleury

Le présent procès-verbal de prise de possession est établi, tous droits et moyens réservés.

(1)

Aucune remise n'a été effectuée.

En conséquence, nous avons clos le présent procès-verbal contenant 2 rôles, sans renvoi et un mot rayé et quatre lignes rayées nulles et nous l'avons signé seul, aucun des anciens représentants légaux ou ancien comptable n'ayant comparu.

Bouyguet

L'an 1907, le vingt cinq Janvier, au lieu de l'ancienne fabrique paroisiale de Long le Chatel, nous avons pris possession effective des biens ci-dessus éligés, à l'exception du titre de vente n° 608 395 qui, d'après les déclarations de M. M. le Maire de Long le Chatel et de M. M. le Curé de ce lieu, faits au sousigné et même feu, n'a jamais été en leur possession et n'appartient pas à l'ancienne fabrique

Bouyguet

(1) Suivre les indications du modèle Annexe n° 4 de l'Instruction n° 3198.